Droit des sociétés

Maîtrise des formalités légales

1 jour (7h00) | 4,6/5 | JUR-8920108 | Évaluation qualitative de fin de stage | Formation délivrée en présentiel ou distanciel

Tarif : 1 175 € ht

Formations Compétences Métier › Juridique › Droit des sociétés

Document mis à jour le 13/11/2026

Objectifs de formation

Intégrer le système des formalités légales pour rédiger un acte
Effectuer les modifications statutaires et non statutaires
Déposer les actes et les comptes annuels

Modalités, méthodes et moyens pédagogiques

Équipe pédagogique :
Un consultant expert de la thématique et une équipe pédagogique en support du stagiaire pour toute question en lien avec son parcours de formation.

Techniques pédagogiques :
Alternance de théorie, de démonstrations par l'exemple et de mise en pratique grâce à de nombreux exercices individuels ou collectifs. Exercices, études de cas et cas pratiques rythment cette formation.

Ressources pédagogiques :
Un support de formation présentant l'essentiel des points vus durant la formation et proposant des éléments d'approfondissement est téléchargeable sur notre plateforme.

Prérequis

Avoir des notions en droit des sociétés ou avoir suivi " Droit des sociétés pour non-juristes " (code 20001)

Public concerné

Juristes et avocats
Experts-comptables
Assistantes juridiques
Toute personne confrontée à la pratique des formalités légales

Cette formation :

- Est animée par un consultant-formateur dont les compétences techniques, professionnelles et pédagogiques ont été validées par des diplômes et/ou testées et approuvées par l'éditeur et/ou par M2I Formation
- Bénéficie d'un suivi de son exécution par une feuille de présence émargée par demi-journée par les stagiaires et le formateur.

Programme

Apprendre à rédiger un acte : statuts, acte de vente et procès-verbal

Constituer un dossier de création d'entreprise

- Quels sont les pièces et actes à produire (SARL, Société par actions)
- Le fonctionnement du guichet unique des entreprises et le circuit de validation du dossier
- Les points clés du guichet unique des formalités
- Obtention de l'extrait d'immatriculation au RCS, de l'extrait RBE et inscription au RNE
- Rôle des organismes valideurs, destinataires et partenaires : Greffe, URSSAF, INSEE, DGFIP, MSA, CMA...

Les formulaires déclaratifs : suppression générale mais quelques exceptions....

Rédiger une annonce légale

Exercice d'application : création d'une entreprise sur le guichet unique

Définir l'opposabilité aux tiers

- Le cas d'une fusion, de la TUP, de la vente de fonds, d'une réduction de capital non motivée par des pertes...
- Assurer la continuité d'une société, notamment pour les partenaires éventuels
- Les délais et le formalisme

Effectuer les modifications statutaires et non statutaires

Définir les conditions de l'inscription ou non au RCS

Les dépôts au RCS : les documents à fournir, les formalités à effectuer et les délais à respecter

Étude de cas : analyse des principales formalités modificatives

Enregistrer les changements de personnes, les modifications relatives aux établissements, la transformation, les cessations, les radiations...

- Quels sont les pièces et actes à produire
- Formalités de complétion et de correction des données du RNE (décret du 17 octobre 2023)
- Comment effectuer une déclaration de modification ou de cessation, quels sont les points clés
- La catégorisation des activités et les organismes valideurs
- Effectuer une déclaration de report de radiation d'office ou de rectification d'erreur matérielle

Exercice d'application : réalisation d'une formalité de modification sur le guichet unique

Déposer les actes isolés et les comptes annuels

Définition de la procédure de continuité dans le cadre de l'arrêté du 26 décembre 2023

- Analyse juridique de l'arrêté
- En pratique, que se passe-t-il en 2024 suite aux décisions du collège stratégique ?

– Focus sur la gouvernance du guichet unique

Le contenu de ce programme peut faire l'objet d'adaptation selon les niveaux, prérequis et besoins des apprenants.

Modalités d’évaluation des acquis

Évaluation en 3 phases :Pendant la formation : un bilan quotidien effectué par l'intervenantÀ chaud : à la fin de la formation, un bilan qualité pour mesurer l'atteinte des objectifsÀ froid : à J +3 mois, une évaluation du transfert des acquis en situation professionnelle

Accessibilité de la formation

pagebreakavoidchecked="true";

Le groupe M2I s'engage pour faciliter l'accessibilité de ses formations. Toutes nos formations sont accessibles aux personnes en situation de handicap : les détails de l'accueil des personnes sont consultables sur la page Accueil Handicap

Modalités et délais d’accès à la formation

pagebreakavoidchecked="true";

Les formations M2I sont disponibles selon les modalités proposées sur la page programme.
Les inscriptions sont possibles jusqu'à 48 heures ouvrées avant le début de la formation.
Dans le cas d'une formation financée par le CPF, ce délai est porté à 12 jours ouvrés.